

# **Global Diversified Investment Grade Income Trust**

États financiers consolidés

**30 juin 2006**

(non vérifiés)

# Global Diversified Investment Grade Income Trust

États consolidés de l'actif net

---

	Au 30 juin 2006 (non vérifié) \$	Au 31 décembre 2005 (vérifié) \$
<b>Actif</b>		
Encaisse	514 206	354 349
Intérêts à recevoir au titre des placements	5 424 365	4 408 170
Montants à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	12 804 477	9 571 237
Autres comptes débiteurs	18 789	18 869
Frais payés d'avance	12 297 776	13 451 121
Placements, au coût (note 3)	1 489 024 490	1 492 204 514
Élément d'actif lié aux swaps sur défaillance de crédit, au coût de remplacement (note 4)	—	—
Élément d'actif lié aux swaps de taux d'intérêt (note 4)	7 707	35 284
	<u>1 520 091 810</u>	<u>1 520 043 544</u>
<b>Passif</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	2 095 476	1 279 050
Commissions aux courtiers à payer	92 155	55 374
Montants à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	1 309 945	1 226 018
Effets de commerce (note 5)	1 075 904 277	1 116 574 172
Billets à taux variable (note 6)	325 000 000	285 000 000
Effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille (note 7)	12 995 194	14 067 920
Distributions à payer	529 739	530 269
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit, au coût de remplacement (note 4)	1 000 000	1 000 000
	<u>1 418 926 786</u>	<u>1 419 732 803</u>
<b>Actif net représentant le capital des porteurs de parts</b> (note 9)	<u>101 165 024</u>	<u>100 310 741</u>
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<u>10 701 800</u>	<u>10 712 500</u>
<b>Valeur liquidative par part</b>	<u>9,45</u>	<u>9,36</u>

Approuvé par les fiduciaires, Metcalfe & Mansfield alternative Investments Corp. et 4227298 Canada Inc.

(s) Claude Dalphond Administrateur  
Claude Dalphond

(s) Benoit Deschamps Administrateur  
Benoit Deschamps

# Global Diversified Investment Grade Income Trust

## États consolidés des résultats

	Semestre terminé le 30 juin 2006 (non vérifié) \$	Semestre terminé le 30 juin 2005 (non vérifié) \$
<b>Revenus liés aux placements</b>		
Intérêts sur les placements	30 803 292	22 044 266
Revenu tiré des swaps sur défaillance de crédit	11 905 811	10 121 328
Intérêts sur l'encaisse	4 558	9 596
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée de l'élément d'actif (de passif) lié aux swaps sur défaillance de crédit et swaps de taux d'intérêt	(27 577)	(2 400 000)
	<u>42 686 084</u>	<u>29 775 190</u>
<b>Charges liées aux placements</b>		
Charges sur les swaps sur défaillance de crédit	8 356 611	6 581 750
Intérêts sur les swaps de taux d'intérêt	113 123	(17 834)
Intérêts sur les effets de commerce	20 848 735	14 753 276
Intérêts sur les billets à taux variable	5 783 461	3 343 747
Intérêts sur effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille	322 866	372 891
Commissions des courtiers	384 721	574 486
Primes de liquidités	555 463	575 478
Rémunération pour services financiers (note 8 a))	1 573 612	2 657 266
Frais de suivi (note 8 b))	133 817	133 907
	<u>38 072 409</u>	<u>28 974 967</u>
<b>Revenu net de placement avant charges administratives</b>	<u>4 613 675</u>	<u>800 223</u>
<b>Charges administratives</b>		
Honoraires de vérification	135 598	79 300
Honoraires juridiques	170 302	103 026
Jetons de présence	35 178	73 359
Frais de l'agent administratif	32 690	58 165
Droits de garde	63 268	63 702
Frais de communications	3 025	14 920
Droits réglementaires	27 687	24 649
Frais d'assurance	17 891	14 694
Frais informatiques	-	18 350
Frais bancaires	3 849	3 263
	<u>489 488</u>	<u>453 427</u>
<b>Revenu net de la période</b>	<u>4 124 187</u>	<u>346 796</u>
<b>Résultat net par part</b>	<u>0,39</u>	<u>0,03</u>

# Global Diversified Investment Grade Income Trust

États consolidés de l'évolution de l'actif net

---

	Semestre terminé le 30 juin 2006 (non vérifié) \$	Semestre terminé le 30 juin 2005 (non vérifié) \$
<b>Revenu net de la période</b>	4 124 187	346 796
<b>Distributions aux porteurs de parts</b>		
Remboursement de capital	(3 180 024)	(3 181 613)
<b>Opérations sur les capitaux propres</b>	<u>(89 880)</u>	<u>-</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net au cours de la période</b>	854 283	(2 834 817)
<b>Actif net au début de la période</b>	<u>100 310 741</u>	<u>101 013 352</u>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<u>101 165 024</u>	<u>98 178 535</u>

# Global Diversified Investment Grade Income Trust

## États consolidés des flux de trésorerie

	Semestre terminé le 30 juin 2006 (non vérifié) \$	Semestre terminé le 30 juin 2005 (non vérifié) \$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Revenu net de la période	4 124 187	346 796
Ajustements pour		
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée de l'élément de passif (d'actif) lié aux swaps sur défaillance de crédit et swaps de taux d'intérêt	27 577	2 400 000
Diminution (augmentation) des intérêts à recevoir au titre des placements	(1 016 195)	162 450
Diminution (augmentation) du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	(3 233 240)	(2 125 686)
Diminution des frais payés d'avance	1 153 345	1 495 762
Augmentation (diminution) des autres comptes débiteurs	80	(4 603)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	816 426	(243 063)
Augmentation des distributions à payer	(530)	-
Augmentation (diminution) des commissions aux courtiers à payer	36 781	(61 176)
Augmentation (diminution) des montants à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	83 927	(1 268 728)
Intérêts sur l'effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille	327 272	377 830
Amortissement de l'escompte sur les effets de commerce	20 848 735	14 753 276
	19 044 178	15 486 062
	23 168 365	15 832 858
<b>Activités d'investissement</b>		
Produit de la vente des placements	3 180 024	3 181 613
<b>Activités de financement</b>		
Produit de l'émission d'effets de commerce	5 910 517 217	6 197 338 852
Échéance d'effets de commerce	(5 972 035 847)	(6 271 740 771)
Produit de l'émission de billets à taux variable	100 000 000	60 000 000
Échéance de billets à taux variable	(60 000 000)	-
Paiement de l'effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille	(1 399 998)	(1 399 998)
Émission de parts	-	-
Frais d'émission de parts	-	-
Rachat de parts	(89 880)	-
Distributions payées aux porteurs de parts	(3 180 024)	(3 181 613)
	(26 188 532)	(18 983 530)
<b>Augmentation de l'encaisse</b>	159 857	30 941
<b>Encaisse au début de la période</b>	354 349	225 520
<b>Encaisse à la fin de la période</b>	514 206	256 461

# Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2006

---

## 1. Établissement de la Fiducie et nature des activités

Global Diversified Investment Grade Income Trust (la « Fiducie ») est une fiducie de revenu à capital fixe constituée en vertu des lois de la province d'Ontario le 30 août 2004 au moyen d'une convention de fiducie.

Placements Alternatifs Metcalfe & Mansfield Corp. et 4227298 Canada Inc. sont les co-fiduciaires émetteurs (collectivement, les « fiduciaires ») de la Fiducie. Les fiduciaires ont retenu les services de Société de Fiducie Natcan afin qu'elle agisse en qualité d'agent administratif de la Fiducie, de dépositaire de ses actifs, et d'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres pour ses parts. Si les fiduciaires le demandent, Société de Fiducie Natcan agira également en qualité de conseiller en placement de la Fiducie. Le promoteur de la Fiducie est Financière Banque Nationale inc. Société de Fiducie Natcan et Financière Banque Nationale inc. ne détiennent aucun titre comportant droit de vote des fiduciaires et ne comptent pas de représentant au conseil d'administration des fiduciaires.

La Fiducie procure à ses porteurs de parts une exposition à trois portefeuilles (collectivement, le « portefeuille ») renfermant 276 titres (276 en 2005) (les « obligations de référence »), l'objectif étant de procurer aux porteurs de parts un flux de distributions mensuelles et de racheter la totalité des parts en circulation le 9 septembre 2014 (la « date d'échéance prévue ») ou après cette date, mais au plus tard le 9 septembre 2016 (la « date d'échéance juridique »). Afin de réaliser ses objectifs en matière de placement, le 9 septembre 2004, la Fiducie a conclu des accords de swap sur défaillance de crédit avec une institution financière digne de confiance (la « Banque »).

Jusqu'à la date d'échéance prévue (ou la date d'échéance juridique, selon le cas), le prix de rachat des parts de la Fiducie et la valeur liquidative de la Fiducie fluctueront suivant un certain nombre de facteurs, comme les distributions mensuelles versées sur les parts, les taux d'intérêt, la notation des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives subies à la survenance d'événements de crédit vis-à-vis du portefeuille. Les événements de crédit sont, notamment, une faillite, un défaut de paiement et tout autre événement de perte spécifié. Cependant, la Fiducie ne sera pas exposée à des pertes supérieures à ses capitaux propres.

## 2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers consolidés de la Fiducie ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont résumées ci-après.

### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de la Fiducie et de MMAI-I Trust, une entité à détenteurs de droits variables dont la Fiducie est le principal bénéficiaire, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés.

### Placements

Les placements sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

# Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2006

---

## Frais payés d'avance

Les frais payés d'avance représentent les frais d'émission et de composition du portefeuille qui ont été payés d'avance à la Financière Banque Nationale Inc. Ils sont amortis sur une base linéaire sur une période d'environ sept ans.

## Constataion des revenus

Les intérêts créditeurs, les intérêts débiteurs et les produits et les charges liés aux swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

## Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige des fiduciaires de la Fiducie qu'ils fassent des estimations et posent des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes. Les fiduciaires sont d'avis que les estimations utilisées aux fins de la préparation des états financiers consolidés sont raisonnables. Les résultats réels peuvent différer des résultats estimatifs.

## Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers est déterminée de la façon suivante :

### Évaluation des swaps sur défaillance de crédit et de taux d'intérêt

Les swaps sur défaillance de crédit sont présentés à leur coût de remplacement estimatif net et les swaps de taux d'intérêt sont présentés à leur juste valeur estimative, les variations du gain ou de la perte non réalisé au cours de la période considérée étant présentées à l'état consolidé des résultats. Le coût de remplacement est calculé au moyen du cours fourni par la Banque. Le coût de remplacement calculé reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentatif des justes valeurs futures. De plus, le coût de remplacement ne reflète pas nécessairement la valeur à laquelle les swaps sur défaillance de crédit auraient pu être liquidés.

### Instruments financiers évalués à la valeur comptable

La valeur comptable de certains instruments financiers à court terme présentés à l'état consolidé de l'actif net est proche de leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent notamment : l'encaisse, les intérêts à recevoir au titre des placements, les montants à recevoir et à payer sur les swaps sur défaillance de crédit, les autres comptes débiteurs, les comptes créditeurs et charges à payer, les effets de commerce et les distributions à payer.

### Placements et montants à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit

La juste valeur du billet à terme à taux variable est proche de sa valeur comptable. La juste valeur estimative du billet à terme à taux fixe et des montants à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au taux d'intérêt sur le dépôt à terme et les swaps.

# Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2006

---

Billets à taux variable

La juste valeur des billets à taux variable est présumée correspondre à leur valeur comptable.

### 3. Placements

Aux termes des accords de swap sur défaillance de crédit, les placements aux termes du billet à terme sont donnés en garantie à la Banque. Ces placements sont émis sur une base non subordonnée et non garantie par des institutions financières. Les placements échoient en septembre 2014.

Les montants recouvrables à la date d'échéance prévue des placements (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) seront réduits de toute perte subie par suite de la survenance d'événements de crédit.

Un dépôt à terme de 89 022 901 \$ (92 204 514 \$ en 2005) auprès d'une institution financière, ayant reçu de Standard & Poor's Rating Service (« S&P ») une cote de solvabilité à long terme de A à la date d'émission, et un montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit de 12 086 066 \$ (7 795 486 \$ en 2005) portent intérêt au taux de 4,28 %, payable mensuellement jusqu'en septembre 2009. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux des acceptations bancaires à un mois majoré d'une marge fixe par année, payable mensuellement jusqu'à l'échéance. La juste valeur du billet à terme s'établit à 87 613 046 \$ au 30 juin 2006 (98 475 000 \$ en 2005).

Un billet à terme de 1 400 000 000 \$ auprès d'une institution financière, ayant reçu de S&P une cote de solvabilité à long terme de AAA à la date d'émission, porte intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois, majoré d'une marge fixe, payable mensuellement jusqu'à l'échéance.

### 4. Instruments dérivés

La Fiducie a conclu avec la Banque trois accords de swap sur défaillance de crédit (les « contrats de swap D, E et F ») aux termes desquels la Fiducie paiera la Banque si des événements de crédit se produisent relativement aux obligations de référence jusqu'en septembre 2014 au plus tôt, et jusqu'en septembre 2016 au plus tard. La perte maximale qui peut être subie à l'égard d'événements de crédit concernant les contrats de swap D, E et F totalise 140 000 000 \$. En vertu des contrats de swap D, E et F, un paiement mensuel fait par la Fiducie à la Banque correspondant au taux contractuel appliqué au notionnel des contrats et au taux d'intérêt contractuel appliqué au placement donné en garantie est effectué et la Banque paiera à l'échéance un montant correspondant à l'excédent du notionnel des contrats, moins les pertes nettes subies sur ces contrats, sur le montant résiduel des placements donnés en garantie. Sur une base mensuelle, la Banque acquerra de la Fiducie une portion déterminée contractuellement du billet donné en garantie, laquelle portion sera égale au versement mensuel pour le mois considéré.

En outre, la Fiducie, par l'entremise de MMAI-I Trust, a également conclu avec la Banque des accords de swap sur défaillance de crédit (les « contrats de swap A, B et C ») aux termes desquels la Fiducie paiera la Banque si des événements de crédit se produisent relativement aux obligations de référence jusqu'en septembre 2014 au plus tôt, et jusqu'en septembre 2016 au plus tard. La perte maximale qui peut être subie à l'égard d'événements de crédit concernant les contrats de swap A, B et C totalise 1 400 000 000 \$. Le revenu tiré de ces contrats par la Fiducie correspond à un taux contractuel appliqué au notionnel des contrats.

Le notionnel global des six contrats de swap A, B, C, D, E et F aux 30 juin 2006 et 2005 totalisait 1 540 000 000 \$ relativement au portefeuille d'obligations de référence, dont la taille était de 36 802 454 762 \$ et la notation moyenne selon S&P était de AA/AA- au 30 juin 2006.

# Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2006

---

La Fiducie a aussi conclu avec Global Diversified Investment Grade Private Trust (« Private Trust ») des accords de swap sur défaillance de crédit adossés analogues aux contrats de swap sur défaillance de crédit D, E et F aux termes desquels Private Trust paiera la Fiducie si des événements de crédit se produisent relativement aux obligations de référence jusqu'en septembre 2014 au plus tôt et jusqu'en septembre 2016 au plus tard, jusqu'à concurrence d'une perte maximale de 40 000 000 \$.

Les montants échangés aux termes des accords de swap avec Private Trust sont les suivants :

- a) Un versement mensuel, fait par Private Trust à la Fiducie, fondé sur un montant correspondant au taux d'intérêt contractuel appliqué à la valeur nominale du placement en dépôt à terme donné en garantie par Private Trust et à un taux contractuel appliqué au notional des contrats de swap entre Private Trust et la Fiducie.
- b) Sur une base mensuelle, la Fiducie acquerra de Private Trust, pour revente à la Banque, une portion déterminée contractuellement du placement en dépôt à terme donné en garantie par Private Trust à la Fiducie en vertu des contrats de swap, laquelle portion sera égale à la remise mensuelle pour le mois considéré. Cette remise mensuelle, faite par la Fiducie à Private Trust, sera d'un montant suffisant pour procurer une distribution calculée au taux annuel de 6,81 % sur le notional aux 30 juin 2006 et 2005 de 40 000 000 \$ (déduction faite des pertes nettes découlant des événements de crédit à l'égard des obligations de référence sous-tendant les swaps sur défaillance de crédit) jusqu'en septembre 2009; par la suite, la remise prévue correspondra au taux des acceptations bancaires majoré d'une certaine marge, le tout payable mensuellement.

De temps à autre, la Fiducie conclut avec la Banque Nationale du Canada des contrats de swap de taux d'intérêt afin de gérer le risque de différentiel de taux d'intérêt lié aux effets de commerce et aux placements. Ces contrats n'ont pas été affectés à la comptabilité de couverture et avaient un notional de 7 850 360 \$ au 30 juin 2006 et une juste valeur de 7 707 \$ (néant en 2005).

## Risque de crédit

Par suite de la conclusion des accords de swap sur défaillance de crédit avec la Banque, la Fiducie est exposée à un risque de crédit à l'égard des obligations de référence comprises dans le portefeuille. Tout événement de crédit (faillite, défaut de paiement ou tout autre événement de perte) à l'égard des obligations de référence peut entraîner une perte pour la Fiducie. La perte maximale que la Fiducie peut devoir essuyer à l'égard d'événements de crédit concernant les obligations de référence aux termes des contrats de swap D, E et F totalise 100 000 000 \$, après l'entrée en vigueur des contrats de swap avec Private Trust. Toute perte découlant des contrats de swap A, B et C sera assumée par les porteurs des effets de commerce et des billets à taux variable.

En outre, la Fiducie est exposée au risque de crédit de contrepartie à l'égard de tout gain non réalisé sur les swaps sur défaillance de crédit et les swaps de taux d'intérêt, plus tout montant à recevoir de la contrepartie. La direction est d'avis que la probabilité de défaut est faible.

## Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt associé aux instruments financiers. Ainsi, les taux sur le marché peuvent fluctuer et peuvent faire varier la juste valeur des instruments financiers ayant un taux fixe à la signature du contrat.

# Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2006

---

## 5. Effets de commerce

Les effets de commerce en circulation au 30 juin 2006, incluant des intérêts courus d'un montant de 4 130 918 \$, totalisent 1 075 904 277 \$ (1 116 574 172 \$ en 2005) et échoient entre juillet et décembre 2006, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Échéance	Taux d'intérêt	Montant \$
Juillet 2006	4,06 % – 4,35 %	632 275 434
Juillet 2006	3,79 % – 4,44 %	413 128 293
Août 2006	3,98 % – 4,47 %	203 402 316
Septembre 2006	4,35 % – 4,52 %	185 288 087
Décembre 2006	4,47 % – 4,53 %	54 938 440
		<hr/>
		1 075 904 277
		<hr/>

## 6. Billets à taux variable

Échéance	Taux d'intérêt	Montant \$
Décembre 2006	CDOR – 1 mois + 0,17 %	125 000 000
Décembre 2006	CDOR – 3 mois + 0,17 %	40 000 000
Avril 2007	CDOR – 1 mois + 0,16 %	50 000 000
Avril 2007	CDOR – 3 mois + 0,16 %	10 000 000
Juin 2008	CDOR – 3 mois + 0,15 %	100 000 000
		<hr/>
		325 000 000
		<hr/>

## 7. Effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille (« effet ECP »)

La Fiducie a émis un effet ECP pour un montant de 19 366 667 \$ en contrepartie d'un paiement de 16 442 460 \$ aux termes de la convention de services financiers du 23 février 2005 intervenue entre Financière Banque Nationale Inc. et la Fiducie. Le capital de 19 366 667 \$ sera payé par la Fiducie en versements mensuels égaux de 233 333 \$ comprenant le capital et les intérêts au taux de 4,8 %.

L'effet ECP vient à échéance le 15 septembre 2011.

# Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2006

---

## 8. Charges d'exploitation

- a) La Fiducie paie des frais de services financiers dont le montant annuel ne dépasse pas 0,35 % du montant initial financé du contrat de swap qu'elle a conclu. Ces frais comprennent les frais de placement et de montage et la rémunération liée au rendement.
- b) La Fiducie paie aux conseillers en placement des frais de suivi dont le montant annuel correspond à 0,25 % de l'encours par part détenue par les clients de ces conseillers.

## 9. Impôts sur les bénéfices

La Fiducie est admissible à titre de fiducie à participation unitaire, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La Fiducie est assujettie à l'impôt sur les bénéfices en application de cette loi sur le montant des bénéfices imposables de la période et peut déduire dans le calcul de son impôt sur les bénéfices tous les montants payés ou payables aux porteurs de parts de la Fiducie.

Tout montant payable aux termes des swaps sur défaillance de crédit est considéré comme un montant payable aux termes de l'accord de swap et est imposable comme tel. Suivant les modalités de l'accord de swap en cause, le montant ne peut être déterminé qu'à la date d'échéance prévue (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) et, par conséquent, le paiement au titre du swap à la Fiducie ne peut être imposable à titre de bénéfice qu'à cette date.

## 10. Capital des porteurs de parts

### Parts autorisées

La Fiducie est autorisée à émettre en séries un nombre illimité de parts rachetables et transférables, chacune d'entre elles représentant un intérêt indivis et égal sur l'actif net de la Fiducie.

Toutes les parts confèrent des droits et des privilèges égaux. Chaque part entière confère à son porteur un droit de vote ainsi que le droit de participer également à toute distribution versée par la Fiducie.

Les parts peuvent être déposées aux fins de rachat à tout moment, mais elles sont rachetées sur une base trimestrielle le dernier jour ouvrable de chacun des mois de février, de mai, d'août et de novembre (la « date de rachat »), pour un montant équivalant au prix de rachat des parts déterminé à une telle date de rachat.

# Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2006

---

Le prix de rachat est égal au moindre :

- a) de 95 % du cours moyen pondéré quotidien par part à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites pour les cinq jours de bourse suivant la date de rachat;
- b) d'un montant égal :
  - (i) au cours de clôture des parts à la principale bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites; ou
  - (ii) à la moyenne des cours extrêmes des parts, si la bourse ou l'autre marché à la cote duquel les parts sont inscrites ne fournit que les cours extrêmes; ou
  - (iii) à la moyenne des derniers cours acheteur et vendeur à la principale bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites, si aucune opération n'a été effectuée à cette date de rachat.

Les parts peuvent être déposées aux fins de rachat à tout moment, mais elles sont rachetées sur une base annuelle le dernier jour ouvrable de chaque mois d'août (la « date de rachat annuel »), pour un montant équivalant au prix de dénouement des contrats de swap D, E et F calculé à cette date de rachat annuel. Le prix de dénouement correspond à la somme : (i) du cours acheteur reçu par la Fiducie pour mettre fin à la tranche applicable des contrats de swap D, E et F, et (ii) de la valeur marchande de la tranche du dépôt à terme de 100 000 000 \$ de la Fiducie, moins les frais de dénouement applicables.

Le 10 mars 2006, 10 700 parts ont été rachetées à 8,40 \$ la part, pour une contrepartie totale de 89 880 \$.

## Distributions mensuelles

Les distributions aux porteurs de parts constituent un remboursement partiel de capital au prix d'émission des parts et peuvent fluctuer d'un mois à l'autre selon la survenance d'événements de crédit au sein du portefeuille. En l'absence d'événements de crédit, la Fiducie prévoit que des distributions seront effectuées jusqu'en septembre 2009 à un taux fixe annuel de 5,95 % et, par la suite, à un taux de distribution variable correspondant au taux des acceptations bancaires, majoré de 2 %.

Les distributions déclarées par la Fiducie sont comptabilisées lorsqu'elles sont déclarées, mais elles ne sont payables que le 10<sup>e</sup> jour ouvrable du mois suivant.

## 11. Chiffres correspondants

Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice en cours.